



Affaires familiales

Par Marion0099

Bonjour voici je m'explique j'ai eu une petite fille il ya 3 ans le père n'a jamais été totalement présent il la reconnu mais et venu la voir que quelque fois et quelques messages,n'a jamais verser un centime pour la petite nis de cadeau ect il n'a jamais voulu lancée de tribunal pour le pas payer de pension alimentaire. Aujourd'hui sa soeur et son conjoint nous menace de mort car je ne veut pas lui présenter la petite ce n'est que la tante le père m'écrit me disant qu'il lance un jugement pour récupérer la petite ma fille ne connais personne de leur famille il ne s'en s'ont j'aimais préoccuper et lui que quand sa l'arranger sa propre soeur ma écrit en confirmant qu'il ne s'en était j'amaï occuper et qu'elle comprenais que je protéger ma fille de lui , je ne veut pas l'empêche de voir la petite mais je veut dans un lieu neutre pour protégé mon enfant qui ne le connais pas elle appelé mon conjoint papa ..tellement elle n'a jamais connu son vrai papa et sa aussi il veulent me remettre la faute dessus . Je veut demander la garde exclusive avec droit de visite en lieu neutre oui je avoir droit à sa sachant que il n'a jamais pris ma fille en 3 ans chez lui et qu'elle hurlerais si elle partais loin de moi ?
Cordialement

Par Henriri

Hello !

Vous êtes dans une situation comparable à celle ci-dessous, contacter le 3919 :

[url=https://www.forum-juridique.net/famille/divorce/garde-des-enfants/separation-affeuse-t57134.html]https://www.forum-juridique.net/famille/divorce/garde-des-enfants/separation-affeuse-t57134.html[/url]

A+